



Club ABCK

Sports de nature

La Meuse dispose d'un cadre naturel remarquable qui se prête à de nombreuses activités de pleine nature. C'est en toute logique que le Département s'est positionné parmi les premiers de la Région à mettre en œuvre un Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires.

Publié le 30 juin 2020

Un Plan réglementaire durable et partagé

Le développement des activités physiques et sportives de nature est un phénomène social croissant.

Ces activités nécessitent la mise en place d'un dispositif d'encadrement destiné à concilier pratique active de pleine nature et protection de ces milieux. **Le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI).**

Le vote, par l'Assemblée départementale le 21 juin 2019, du PDESI est la concrétisation de plus d'un an de coopération avec de nombreux acteurs. Il établit les fondations de cette démarche participative.

Coconstruit avec un large panel d'acteurs et en lien direct avec le Comité Départemental du Tourisme et le Comité Départemental Olympique et Sportif, le PDESI se place au service de l'attractivité des territoires.

C'est en s'appuyant sur cette réalité partenariale qu'a pu être proposé le futur cadre d'intervention de la compétence « Sports de nature » en Meuse. Une approche concertée avec de nombreux acteurs issus de différents horizons (mouvement sportif, collectivités locales, institutions, gestionnaires de sites...)

Ce cadre d'intervention renvoie à des réalités et des enjeux propres à notre territoire et qui s'adresse à tous les meusiens.



Dates repères

2012: Le Département prend la compétence « Sports de Nature » et met en place une Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI);

20 Décembre 2018: Réactivation de la CDESI pour s'engager dans une phase opérationnelle et mise en place du 1er Forum départemental dédié aux sports de nature;

21 juin 2019: Vote du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires de Sports de Nature par l'Assemblée départementale.

CONTACT

VOS AIDES

SPORT

Aide matérielle en faveur de la structuration sportive

Pour qui ?

Association

Pour quoi ?

Aider financièrement les associations ou comités sportifs départementaux pour des investissements coûteux



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55